

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet éolien de Saint Sulpice les Feuilles

**De :** - LEFAVRE <mediations.france@wanadoo.fr>

**Date :** 27/12/2021 19:41

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

J'exprime mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

### **1. Destruction de la biodiversité et du biotope**

Le rapport de la MRAe précise

« l'étude d'impact relève la richesse du milieu environnant le projet . Il est noté , dans un rayon de 20 km, la présence de 32 ZNIEFF , de 5 sites Natura 2000 , d'un parc naturel Régional et d'un arrêté préfectoral de destruction de biotope »

Les éoliennes seront donc implantées dans un milieu d'une richesse environnementale exceptionnelle , à proximité de la ZNIEFF de la vallée de la Benaize ,

Leur construction nécessite , en outre, la destruction de 2634 m<sup>2</sup> de zone humide répertoriée et protégée . De plus elles sont implantées dans une zone de nourrissage et de reproduction de chiroptères y compris des espèces de haut vol très sensibles aux éoliennes .

Ce projet va donc détruire tout un écosystème favorable à des espèces protégées .

### **1. Artificialisation des sols agricoles**

Les 6 éoliennes nécessiteront une excavation de 942 m<sup>3</sup> par éolienne et la mise en place de fondations en béton armé d'environ 1000 tonnes chacune . Des pistes seront réalisées pour accéder aux plateformes . Certains de ces travaux entraînent la réduction des terres agricoles .

### **1. Non raccordement des éoliennes**

Les éoliennes ne sont pas raccordées à un poste source . Ce qui ne permet pas aux citoyens d'évaluer l'impact de ce raccordement sur l'environnement .

### **1. Impact paysager**

Le projet prétend avoir un impact faible ou modéré sur le paysage . En réalité , certaines affirmations de l'étude paysagère dissimulent mal la dégradation du paysage .

Par exemple : « la densité végétale implique que la vision globale élargie est ponctuelle et que le regard met en valeur plus largement le motif paysager au sein de scénettes intimes »

Que faut-il comprendre à ce charabia ?

### 1. **Saturation des paysages**

La proximité des projets du Courri (Arnac la Poste) , des Rimalets (St Georges les Landes) , d'Azérable , de Beaulieu ... ainsi que les éoliennes existantes de La Souterraine vont dénaturer et saturer le paysage de bocage .

En conclusion , Je vous demande , Messieurs les Commissaires Enquêteurs , un avis défavorable sur ce projet .

Robert Lefavre

SCEA Le Riadoux

36310 BONNEUIL